axiome

AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT MONTPELLIER METROPOLE

33 Bis rue du Faubourg Saint Jaumes

34000 MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31.12.2025

AXIOME AUDIT

MONTPELLIER 34000
521, rue Georges Mélies - @7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
ALES 30100
681 chemin du Mas de la Bedosse
PERPIGNAN 66050
51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex
Tél. : 04 67 15 89 35
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT MONTPELLIER METROPOLE

Association

SIRET : 502 085 426

33 Bis rue du Faubourg Saint Jaumes

34000 MONTPELLIER

Exercice clos le 31 décembre 2025

AXIOME AUDIT

MONTPELLIER 34000
521, rue Georges Mélies - @7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
ALES 30100
681 chemin du Mas de la Bedosse
PERPIGNAN 66050
51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex
Tél. : 04 67 15 89 35
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

ASSOCIATION AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT MONTPELLIER METROPOLE

33 Bis rue du Faubourg Saint Jaumes

34000 MONTPELLIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

BILAN
COMPTE DE RESULTAT
ANNEXES

AXIOME AUDIT

MONTPELLIER 34000
521, rue Georges Mélies - @7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G
ALES 30100
681 chemin du Mas de la Bedosse
PERPIGNAN 66050
51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex
Tél. : 04 67 15 89 35
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT MONTPELLIER METROPOLE

Exercice clos le 31 décembre 2025

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT MONTPELLIER METROPOLE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note de l'annexe « Permanence des méthodes » qui expose le changement de méthodes relatifs à la première application du règlement ANC n°2022-06 et du règlement ANC n°2023-03.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Montpellier,
Le 16 juin 2026

Le commissaire aux comptes
AXIOME AUDIT
Camille PINTO

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	85 204	65 663	19 540	28 734	9 193-	32.00-
	En cours, avances et acomptes						
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés						
	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	10 721		10 721	10 523	198	1.88
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	23 415		23 415	23 864	449-	1.88-
	Total II	119 339	65 663	53 676	63 120	9 444-	14.96-
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	56 879		56 879	16 140	40 739	252.41
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	1 010 848		1 010 848	864 913	145 934	16.87
	Charges constatées d'avance (2)	12 674		12 674	11 059	1 615	14.60
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	320 372		320 372	593 662	273 290-	46.03-
	Total III	1 400 772		1 400 772	1 485 774	85 002-	5.72-
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts **(IV)**						
	Primes de remboursement des emprunts **(V)**						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 520 111	65 663	1 454 448	1 548 894	94 446-	6.10-

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires	20 000	20 000		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves pour projet de l'entité				
	Autres				
	Report à nouveau	469 667	450 956	18 711	4.15
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	30 264-	18 711	48 975-	261.74-
	Situation nette (sous total)	459 403	489 667	30 264-	6.18-
	Fonds propres consomptibles				
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	459 403	489 667	30 264-	6.18-
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables				
	Avances conditionnées				
	Droits du concédant				
	Total II				
FONDS REPORTES ET DEDIES	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
	Total III				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	26 504	20 514	5 990	29.20
	Total IV	26 504	20 514	5 990	29.20
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	61 697	74 692	12 995-	17.40-
	Emprunts et dettes financières diverses (2)				
	Instruments financiers à terme				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	31 287	61 931	30 645-	49.48-
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	171 263	155 626	15 636	10.05
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	69 208	169 470	100 262-	59.16-
	Produits constatés d'avance	635 087	576 993	58 094	10.07
	Total V	968 541	1 038 713	70 172-	6.76-
	Écarts de conversion et différences d'évaluation **(VI)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 454 448	1 548 894	94 446-	6.10-

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

COMPTE DE RESULTAT

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	42 075	40 792	1 283	3.15
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	58 164	85 580	27 415-	32.03-
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	1 562 881	1 305 907	256 973	19.68
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions		65 485	65 485-	100.00-
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Utilisations des fonds dédiés		40 000	40 000-	100.00-
Autres produits	1 899	201	1 698	842.91
Total I	1 665 019	1 537 965	127 054	8.26
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	268 689	310 316	41 628-	13.41-
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	83 061	66 624	16 437	24.67
Salaires et traitements	989 302	837 016	152 285	18.19
Cotisations sociales	325 444	279 657	45 788	16.37
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 080	13 051	29	0.22
Dotations aux provisions	5 990		5 990	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	10 186	9 180	1 006	10.96
Total II	1 695 751	1 515 844	179 908	11.87
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	30 732-	22 122	52 854-	238.92-

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	%
Produits financiers				
De participation		3 339	3 339-	100.00-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 813	205	2 608	NS
Autres intérêts et produits assimilés	91		91	
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	2 904	3 544	640-	18.06-
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées	2 436	1 582	855	54.03
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV	2 436	1 582	855	54.03
2. Résultat financier (III-IV)	468	1 963	1 495-	76.16-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	30 264-	24 084	54 348-	225.66-
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		5 373	5 373-	100.00-
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		5 373-	5 373	100.00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I+III+V)	1 667 924	1 541 510	126 414	8.20
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 698 188	1 522 799	175 389	11.52
5. EXCEDENT OU DEFICIT	30 264-	18 711	48 975-	261.74-

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Dons en nature	600	7 976	7 376-	92.48-
Prestations en nature		400	400-	100.00-
Bénévolat	736		736	
TOTAL	1 336	8 376	7 040-	84.05-
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
Secours en nature		2 857	2 857-	100.00-
Mise à disposition gratuite de biens	600	5 119	4 519-	88.28-
Prestations en nature		400	400-	100.00-
Personnel bénévole	736		736	
TOTAL	1 336	8 376	7 040-	84.05-

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 454 448.00 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 665 019.49 Euros et dégageant un déficit de 30 263.99- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Montpellier Métropole (ALEC) est une association reconnue d'intérêt général. Elle conseille et accompagne les personnes, collectivités et entreprises de la métropole de Montpellier sur les questions de rénovation, d'énergie et d'eau.
L'ALEC Montpellier Métropole souhaite faire évoluer les habitudes et les mentalités en matière de consommation, d'habitat et de déplacement.

L'association intervient en priorité sur la métropole de Montpellier mais peut également faire porter ses actions sur des territoires plus larges (territoire de l'aire urbaine montpelliéraine…).

Sur l'exercice, l'association a notamment réalisé les actions suivantes :
- poursuite des missions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement du grand public sur les économies d'énergie et d'eau, les travaux de rénovation énergétique et les énergies renouvelables
- prolongation des missions d'accompagnement des communes de la métropole de Montpellier sur la gestion de l'énergie et de l'eau de leur patrimoine et adhésion massive des communes suite au renouvellement des conventions trisannuelles
- amplification de la mission d'accompagnement des copropriétés sur les thématiques énergie et eau
- continuation de défi inter école sur l'énergie, l'eau et depuis 2019 mise en œuvre d'un programme sur l'alimentation dans les cantines scolaires
- prolongement des missions de sensibilisation du grand public et d'accompagnement de bâtiments publics et tertiaires sur la gestion de l'eau au sein d'un territoire démonstrateur de la Ville de Montpellier regroupant les quartiers Mosson / Cévennes/ CHRU / Bouisses
- poursuite de missions d'information, sensibilisation et formation des professionnels et futurs professionnels du bâtiment, de l'immobilier et appui à la sensibilisation des commerces et artisans du " Petit tertiaire ".
- mise en œuvre des missions de sensibilisation, d'information et d'accompagnement du public sur la mobilité

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

L'année 2025 a été marquée par le départ de Marjorie Salaün-Rovira, directrice historique de l'ALEC depuis 2007. Elle a été remplacée par une Co-Direction composée des 4 Responsables de Pôle, expérimentés et déjà actifs au sein du Comité de Direction.

A la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration des états financiers 2025 de l'association, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2023-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les états financiers de l'exercice ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC n°2022-06 relatif à la modernisation des états financiers et du règlement 2023-03 modifiant divers règlements de l'ANC, applicables aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.
Ce changement de réglementation comptable entraine notamment :
- l'abandon de la technique des transferts de charges (comptes de classe 79) au profit d'une imputation directe des opérations dans des comptes spécifiques selon leur nature économique,
- une nouvelle définition du résultat exceptionnel,
- un nouveau format d'annexe,
- et la présentation de nouveaux modèles d'états financiers.

L'adoption du nouveau règlement et les reclassements qui en résultent constituent un changement de méthode comptable, dont l'incidence sur les comptes de l'association ne constitue que des changements de présentation, n'ayant aucune incidence sur le résultat.
Au titre de l'exercice clos le 31/12/2025, ce changement de méthode comptable n'impact pas significativement la présentation des comptes de l'association.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Informations générales complémentaires

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 810		
Installations générales agencements aménagements divers	4 931		
Matériel de transport	6 005		2 103
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	60 790		1 783
Emballages récupérables et divers	1 780		
TOTAL	83 316		3 886
Autres titres immobilisés	10 523		198
Prêts, autres immobilisations financières	23 864		5 996
TOTAL	34 386		6 195
TOTAL GENERAL	117 702		10 081

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			9 810	9 810
Installations générales agencements aménagements divers			4 931	4 931
Matériel de transport		1 999	6 109	6 109
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			62 574	62 574
Emballages récupérables et divers			1 780	1 780
TOTAL		1 999	85 204	85 204
Autres titres immobilisés			10 721	10 721
Prêts, autres immobilisations financières		6 445	23 415	23 415
TOTAL		6 445	34 136	34 136
TOTAL GENERAL		8 444	119 339	119 339

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 650	2 246		7 896
Installations générales agencements aménagements divers	4 076	778		4 854
Matériel de transport	2 745	1 114	1 999	1 860
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 111	8 942		51 053
TOTAL	54 582	13 080	1 999	65 663
TOTAL GENERAL	54 582	13 080	1 999	65 663

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations	Amortissements dérogatoires Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	2 246				
Instal.générales agenc.aménag.divers	778				
Matériel de transport	1 114				
Matériel de bureau informatique mobilier	8 942				
TOTAL	13 080				
TOTAL GENERAL	13 080				

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres avec droit de reprise	20 000				20 000
Report à nouveau	450 956	18 711		0-	469 667
Excédent ou déficit de l'exercice	18 711	18 711-		30 264	30 264-
Situation nette	489 667			30 264	459 403
TOTAL I	489 667			30 264	459 403

ANNEXE

Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

Néant

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@-7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	20 514	26 504	47 018		
Autres provisions pour risques et charges		26 504			26 504
TOTAL	20 514	53 008	47 018		26 504
TOTAL GENERAL	20 514	53 008	47 018		26 504
Dont dotations et reprises d'exploitation		5 990			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	23 415	5 996	17 419
Autres créances clients	56 879	56 879	
Personnel et comptes rattachés	143	143	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	105	105	
Divers état et autres collectivités publiques	1 000 844	1 000 844	
Débiteurs divers	9 186	9 186	
Charges constatées d'avance	12 674	12 674	
TOTAL	1 103 245	1 085 826	17 419

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	35 285	9 809	25 476	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	26 412	7 313	19 099	
Fournisseurs et comptes rattachés	31 287	31 287		
Personnel et comptes rattachés	87 157	87 157		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	63 506	63 506		
Autres impôts taxes et assimilés	20 600	20 600		
Autres dettes	69 208	69 208		
Produits constatés d'avance	635 087	635 087		
TOTAL	968 541	923 966	44 575	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	94 692			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	107 687			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	2 348
Autres créances	844 224
Total	846 572

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69202

Détail des produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FAE	2 348
CLER-RESEAU POUR LA TRANSITION ENERGETIQUE	93 674
AGENCE DE L'EAU	99 108
REGION OCCITANIE	44 218
ADEME	115 358
SUBVENTIONS COMMUNES METROPOLES	313 163
SUBVENTION MONTPELLIER MEDITERRANNEE METROPOLE	154 906
SUBVENTION VILLE DE MONTPELLIER	23 797
Total	846 572

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 830
Dettes fiscales et sociales	110 409
Total	119 239

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	12 674
Total	12 674
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	635 087
Total	635 087

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Détail des produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
SUBVENTION CLER	43 374		
SUBVENTION ADEME	93 999		
SUBVENTION REGION OCCITANIE	7 638		
SUBVENTION 3M	79 439		
SUBVENTION FNCCR HERAULT ENERGIES	79 766		
SUBVENTIONS COMMUNES METROPOLES	329 067		
GEFOSAT	1 804		
Total	635 087		

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation des subventions

Répartition par secteur d'activité	Montant
MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	1 018 973
REGION OCCITANIE	43 411
VILLE DE MONTPELLIER	71 733
COMMUNES METROPOLE	127 390
HERAULT ENERGIES	60 386
ENEDIS	50 000
ADEME	4 075
AGENCE DE L'EAU	99 108
ADEME	22 664
FEDER	65 140
Total	1 562 880

Rémunération des dirigeants

La directrice est mise à disposition par Montpellier Méditerranée Métropole pour un montant annuel de 53 762 €.
Les membres du bureau n'ont perçu aucune rémunération durant cette année.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	8
Employés	20
Total	28

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions volontaires sont estimées à 0 € pour la valeur locative charges comprises des locaux mis à disposition par la Ville de Montpellier.

Le bénévolat dont l'association a bénéfcié en 2025 est estimé à 736 €.

Les dons en nature dont l'association a bénéfcié en 2025 sont estimées à 600 €.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

Crédit bail

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	
55 à 59 ans	6 à 10 ans	8 207
45 à 54 ans	11 à 20 ans	10 996
35 à 44 ans	21 à 30 ans	5 338
moins de 35 ans	plus de 30 ans	1 963
Engagement total		26 504

Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 65 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over fort
- taux d'inflation: 2,1 %

	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et indemnités pour personnel en activité		26 504	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

Transferts de charges

AXIOME AUDIT
Audit
Commissariat aux comptes
@ 7 CENTER - Immeuble Altis - Bât. G
521 rue Georges Méliès - 34000 MONTPELLIER
Tél: 04 67 15 89 35 axiomeaudit@axiomeassocies.fr
SIRET: 332 835 131 00076 - APE: 69207

axiome

Just Happiness

AXIOME AUDIT

521, rue Georges Mélies - @7 Center - Immeuble l'@ltis - bât G - 34000 Montpellier
681 chemin du Mas de la Bedosse - 30100 Alès
51 rue Louis Delaunay - BP 106 40 - Cedex - 66050 Perpignan
Tél. : 04 67 15 89 35
axiomeaudit@axiomeassocies.fr

axiomeassocies.fr

Membre indépendant DIFFERENCE

afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION